

Vendredi le 2 juillet 2021

Déclaration sur l'avenir de l'Europe

Dans le débat sur l'avenir de l'Europe qui a récemment commencé, la voix des partis attachés à la liberté des nations et les traditions des peuples européens ne doit pas manquer.

L'histoire mouvementée de l'Europe, surtout au siècle dernier, a apporté de nombreux malheurs. Les nations défendant leur souveraineté et leur intégrité territoriale contre des agresseurs ont souffert au-delà de l'imagination humaine. Après la Seconde Guerre mondiale, certains pays européens ont dû lutter contre la domination du totalitarisme soviétique pendant des décennies avant de retrouver leur indépendance.

Cette indépendance, le lien atlantique de l'Union européenne avec le Traité Atlantique Nord ainsi que la paix entre les nations coopérantes sont une grande réussite pour un grand nombre d'Européens, leur donnant un sentiment de sécurité permanent et créant des conditions optimales de développement.

Cependant, la série de crises graves qui l'ont secouée au cours des dix dernières années a montré que l'œuvre de coopération européenne est en train de s'essouffler, car les nations ont le sentiment d'être lentement dépouillées de leur droit d'exercer leurs pouvoirs souverains légitimes.

L'Union européenne a besoin d'une réforme profonde, car aujourd'hui au lieu de protéger l'Europe et son patrimoine, au lieu de permettre le libre développement des nations européennes, elle devient elle-même une source de problèmes, d'anxiété et d'incertitudes.

L'UE devient de plus en plus un outil de forces radicales qui voudraient réaliser une transformation civilisationnelle et finalement une construction sans nations de l'Europe, visant la création d'un super-État européen, la destruction ou l'annulation des traditions européennes, la transformation des institutions sociales de base et des principes moraux.

L'utilisation des structures politiques et du droit pour créer un super-Etat européen et de nouvelles formes de vie sociale est une manifestation d'une dangereuse et envahissante ingénierie sociale du passé, qui doit susciter une résistance légitime.

La suractivité moralisatrice à laquelle nous avons assisté ces dernières années dans les institutions de l'UE a entraîné une tendance dangereuse à imposer un monopole idéologique.

Nous sommes convaincus que la coopération des nations européennes doit être fondée sur la tradition, le respect de la culture et de l'histoire des nations européennes, le respect de l'héritage judéo-chrétien de l'Europe et des valeurs communes qui unissent nos nations, et non sur leur destruction.

Nous réaffirmons notre conviction que la famille est l'unité de base de nos nations. À une époque où l'Europe est confrontée à une grave crise démographique avec de faibles taux de natalité et une population vieillissante, l'élaboration de politiques favorables à la famille devrait être une réponse plutôt que l'immigration de masse.

Nous sommes convaincus que les souverains en Europe sont et resteront les nations et les peuples d'Europe.

L'Union européenne a été créée par ces peuples pour atteindre des objectifs qui peuvent être réalisés plus efficacement par l'Union que par des États membres seuls. Toutefois, les limites des compétences de l'Union sont fixées par le principe d'attribution - toutes les compétences non attribuées à l'Union appartiennent aux États membres, dans le respect du principe de subsidiarité.

Au travers d'une réinterprétation substantielle des Traités par les institutions de l'Union européenne au cours des dernières décennies, ces limites se sont déplacées de manière significative au détriment des États-nations.

Cette situation est incompatible avec les valeurs fondamentales de l'Union et entraîne un déclin de la confiance des nations et des citoyens européens dans ces institutions.

Afin d'arrêter et d'inverser cette tendance, il est nécessaire de créer, en plus du principe d'attribution existant, une liste de compétences inviolables des États membres de l'Union européenne, et un mécanisme approprié pour leur protection avec la participation des cours constitutionnelles nationales ou d'organes équivalents.

Toutes les tentatives de transformer les Institutions européennes en organes qui primeraient sur les institutions constitutionnelles nationales créent le chaos, sapent le sens des traités, remettent en question le rôle fondamental des constitutions des États membres.

Les conflits de compétences qui en résultent sont dès lors réglés par l'imposition brutale de la volonté d'entités politiquement plus fortes sur des entités plus faibles. Ce qui détruit la base du fonctionnement de la communauté européenne en tant que communauté de nations libres.

Nous pensons que le consensus doit rester le moyen fondamental de parvenir à une position commune dans l'Union.

Les récentes tentatives de contourner cette procédure ou les idées de son abolition menacent d'exclure certains pays de toute influence sur la prise de décision, et de transformer l'Union en une forme particulière d'oligarchie.

Cela pourrait conduire à une incapacité de fait des organes constitutionnels nationaux, y compris les gouvernements et les parlements, réduits à la fonction d'approbation de décisions déjà prises par d'autres.

Dans les pays membres, il existe encore une volonté écrasante de coopérer, et un esprit de communauté et d'amitié imprègne les pays et les sociétés de notre continent. Cela constitue un grand capital. Une Union réformée utilisera ce capital, tandis qu'une Union qui rejette la réforme le gaspillera.

C'est pourquoi nous nous tournons aujourd'hui vers tous les partis et groupes qui partagent nos vues, avec ce document comme base d'un travail culturel et politique commun, respectant le rôle des groupes politiques actuels.

Réformons ensemble l'Union pour l'avenir de l'Europe !

Marine Le Pen